

[Texte]

Mr. Richardson: Mr. Chairman, as is probably generally known, I believe 23 per cent of the Canadian Armed Forces are French-speaking. Back in 1972, as part of the government's policy on bilingualism, French-speaking units were established, not only in the Armed Forces but in other areas of the federal government. We now have some 18 French-speaking units in the Canadian Armed Forces. These have proven to be useful and successful, and it is the policy to increase the number of French-speaking units.

One of the possible units would be a squadron at Greenwood. This is in the process of being considered and examined at the present time, but as I indicated in the House, there has not been a final decision concerning the Greenwood French-speaking unit. I would like to ask the Chief of Staff whether he would elaborate further on some of the points you have raised.

The Chairman: General Dextraze.

Gen Dextraze: Thank you.

Further to what the Minister has said, it is, of course, the intention to have a representation of French-speaking personnel in all the elements of the forces, as we have done with ships, infantry units, armour, artillery, and so on. It is quite appropriate that one of these squadrons should be a French-speaking unit; hence, the reason why this particular unit was selected as being the French-speaking squadron of these aircraft going to fly for Maritime Command.

Colonel Smale is out of date. It is quite obvious that six months after one leaves the service, one is out of date. I expect to be out of date pretty quickly when I get out of the service. I think I will reserve my comments until I have verified with the staff that is still ongoing.

The idea is not to have a French-speaking squadron amongst a French-speaking element, if it is totally English speaking down there; that is not the aim to antagonize, or anything of that nature. The Maritime squadrons happen to be in the Maritimes, and Greenwood is the location where they are, and one of the squadrons has been selected to be a French-speaking unit.

This, of course, will be done gradually, and will be done as soon as we have the people available to be posted to the squadron. This will be an evolution rather than a revolution. I have been one of the advocates, ever since I was concerned with the bilingual problem, of not transferring from the right foot to the left foot the problem which a part of the ethnic groups had to live with in the past in Canada. I say there is no use trying to solve the problem in a manner that is going to create another problem that is more difficult. This is the policy we follow.

Mr. Forrestall: Would you ...

• 2125

The Chairman: Mr. Forrestall, you have gone over your times by six minutes already.

Mr. Prud'homme: Mr. Chairman, may I have a short supplementary on Mr. Forrestall's question?

[Interprétation]

M. Richardson: Monsieur le président, il est généralement connu que 23 p. 100 des forces armées canadiennes sont francophones. En 1972, à la suite de la politique gouvernementale sur le bilinguisme, on a formé des unités de langue française, non seulement dans les forces armées mais dans d'autres secteurs du gouvernement fédéral. Il existe maintenant quelque 18 unités de langue française au sein des forces armées canadiennes. Comme elles ont été utiles et ont donné de bons résultats, nous avons pensé qu'il serait bon d'en augmenter le nombre.

L'une des unités qu'il serait possible de former serait constituée d'un escadron à Greenwood. Comme je l'ai dit à la Chambre, la question est à l'étude à l'heure actuelle, et nous n'avons encore pris aucune décision finale à l'endroit de l'unité de langue française de Greenwood. Je demanderais au chef de l'état-major s'il veut bien reprendre les quelques points que vous avez soulevés.

Le président: Général Dextraze.

Le Gen Dextraze: Merci.

Nous avons l'intention de nous assurer que le personnel francophone est représenté dans tous les secteurs des forces armées, de la même façon dont nous l'avons fait avec les navires, les unités d'infanterie, les unités de blindés, l'artillerie, etc. Il est approprié que l'un de ces escadrons soit une unité de langue française; voilà pourquoi cette unité en particulier a été choisie et constituera l'escadron francophone qui fera partie de la flotte aérienne du commandement maritime.

Le colonel Smale n'est plus du tout à jour. Il est évident que six mois après que l'on a terminé son temps de service, on est déphasé. Je le serai très rapidement moi-même, dès que je quitterai le service. Je retarde donc mes commentaires jusqu'à ce que j'aie vérifié avec mon état-major que l'unité est bien en voie de formation.

Il ne s'agit pas de former un escadron de langue française au sein d'un élément francophone, si toute la population est anglophone là-bas; nous n'avons aucunement l'intention de soulever des oppositions. Il se trouve que les escadrons des Maritimes sont stationnés dans les Maritimes, et plus précisément à Greenwood, et que l'on a décidé que l'un de ces escadrons deviendrait une unité de langue française.

Il est évident que ce changement se fera progressivement et commencera dès que nous pourrions affecter des personnes à cet escadron. Je parlerais même d'évolution plutôt que de révolution. Depuis les premiers temps où je me suis intéressé au problème du bilinguisme, j'ai toujours refusé de faire passer d'un secteur des activités à un autre le problème qu'a connu dans le passé une partie des groupes ethniques du Canada. Selon moi, il est inutile de tenter de résoudre un problème si le moyen auquel on a recours est susceptible de créer un autre problème encore plus difficile à résoudre. Telle est notre politique.

M. Forrestall: Est-ce que vous ...

Le président: Monsieur Forrestall, il y a déjà six minutes que votre temps est écoulé.

M. Prud'homme: Monsieur le président, puis-je poser une brève question supplémentaire à celle de M. Forrestall?